



ORDRE DU JOUR

**SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL**

**Le lundi, 20 novembre 2017
à 19h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Communications des membres du conseil municipal au public**
4. **Retour sur la période de questions de la dernière séance**
5. **Période de questions**
6. **Procès-verbaux**
 - 6.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 2 octobre 2017
7. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 7.1 Location d'une partie des lots 4 260 364 et 4 270 848 du cadastre du Québec situés sur la rue Frontenac au Centre de la petite enfance Chez Fanfan (821)
 - 7.2 Vente d'une partie du lot 5 360 952 du cadastre du Québec, situé sur la rue Pierre-Caisse, à « Chocmod Canada inc. » (820)
 - 7.3 Nomination du maire suppléant
 - 7.4 Nomination des représentants de la Ville à divers comités et organismes
 - 7.5 Nomination des représentants de la Ville au conseil d'administration provisoire et au conseil d'administration permanent du nouvel office municipal d'habitation regroupé
8. **Finances municipales**

— — — —

9. **Ressources humaines**

— — — —

10. **Loisirs et bibliothèques**

— — — —

11. **Infrastructures et gestion des eaux**

— — — —

12. **Toponymie et circulation**

- 12.1 Modification aux heures pour le débarcadère de l'école du Pélican (secteur Iberville) (836)
- 12.2 Modification aux heures pour le débarcadère de l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville) (836)
- 12.3 Modification aux heures pour le débarcadère de l'école Sacré-Coeur (secteur Iberville) (836)
- 12.4 Interdiction de stationner – rue Berthier (requête 79864)
- 12.5 Stationnement interdit – rue de coulomb (requête 80645)
- 12.6 Stationnement interdit – rue Ravel (requête 83027)
- 12.7 Aménagement d'une traverse pour piétons sur la rue Saint-Laurent (requête 83266)

13. **Travaux publics**

— — — —

14. **Sécurité publique**

— — — —

15. **Urbanisme**

- 15.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure
 - 15.1.1 DDM-2017-4005 Steve Nadeau – Immeuble situé au 444, rue Jacques-Cartier Sud (417)
 - 15.1.2 DDM-2017-4114 Christian Blanchette – Immeuble situé au 42, boulevard Saint-Luc (801)
- 15.2 Étude et décision relatives à un plan d'implantation et d'intégration architecturale
 - 15.2.1 PIIA-2017-4110 Christian Blanchette – Immeuble situé au 42, boulevard Saint-Luc (800)

15.3 Appui à une demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec

15.3.1 Coop de solidarité des fermes Valhalla - Lot 3 626 860 du cadastre du Québec – 2455, chemin de la Bataille (781)

15.4 Adoption du premier projet des règlements suivants :

15.4.1 Règlement n° 1640

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de réduire la hauteur minimale applicable aux bâtiments principaux, dans les zones H-2048 et H-2714.

Ces zones sont situées au sud du chemin Saint-André, à l'est de la rue François-Blanchet et à l'ouest de la rue de la Bergère »

15.4.2 Règlement n° 1643 (861)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- d'agrandir la zone I-3558, à même une partie de la zone I-3559, située à l'est de la rue Lucien-Beaudin et à l'ouest du 3^e Rang, dans le parc industriel d'Iberville ;
- de créer une nouvelle zone du groupe industrie (I), à même une partie de la zone I-3559, afin d'y autoriser :
 - la classe industrie légère (I1) du groupe industrie (I) ;
 - certains usages de la classe industrie lourde (I2), dont la sous-classe d'usage I2-02-05 (récupération ou triage de métaux) ;
 - les sous-classes C7-01-02, C7-01-05 et C7-01-06 reliées à la vente au détail et à la réparation de véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route ;
 - les sous-classes C9-01-04, C9-03-03, C9-03-07 et C9-03-08 reliées à la vente au détail, entretien et réparation d'équipement pour des usages commercial et industriel, véhicules lourds et remorques ;
 - les sous-classes C9-03-04 et C9-03-05 reliées à la vente au détail de pièces, pneus, batteries ou accessoires usagés pour tous types de véhicules ;
 - la sous-classe C9-04 (vente en gros)
 - l'entreposage extérieur d'une hauteur maximale fixée à 9 mètres »

16. Transport et mobilité urbaine

16.1 Gratuité du service de transport en commun en zone 1 pour la période du 16 octobre au 15 novembre 2017 (866)

16.2 Tarification du service de transport en commun pour l'année 2018 (867)

17. **Avis de motion**

17.1 **Règlement n° 1629** (881)

« Règlement établissant le programme municipal d'aide financière
« Programme Rénovation Québec – 2017-2018 / Ville de Saint-Jean-sur-
Richelieu » »

17.2 **Règlement n° 1640**

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses
amendements, dans le but de réduire la hauteur minimale applicable aux
bâtiments principaux, dans les zones H-2048 et H-2714.

Ces zones sont situées au sud du chemin Saint-André, à l'est de la rue
François-Blanchet et à l'ouest de la rue de la Bergère »

17.3 **Règlement n° 1643** (861)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses
amendements, dans le but :

- d'agrandir la zone I-3558, à même une partie de la zone I-3559, située
à l'est de la rue Lucien-Beaudin et à l'ouest du 3^e Rang, dans le parc
industriel d'Iberville ;
- de créer une nouvelle zone du groupe industrie (I), à même une partie
de la zone I-3559, afin d'y autoriser :
 - la classe industrie légère (I1) du groupe industrie (I) ;
 - certains usages de la classe industrie lourde (I2), dont la sous-
classe d'usage I2-02-05 (récupération ou triage de métaux) ;
 - les sous-classes C7-01-02, C7-01-05 et C7-01-06 reliées à la vente
au détail et à la réparation de véhicules de promenade,
cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route ;
 - les sous-classes C9-01-04, C9-03-03, C9-03-07 et C9-03-08
reliées à la vente au détail, entretien et réparation d'équipement
pour des usages commercial et industriel, véhicules lourds et
remorques ;
 - les sous-classes C9-03-04 et C9-03-05 reliées à la vente au détail
de pièces, pneus, batteries ou accessoires usagés pour tous types
de véhicules ;
 - la sous-classe C9-04 (vente en gros)
 - l'entreposage extérieur d'une hauteur maximale fixée à 9 mètres »

18. **Règlements**

— — — —

19. **Dépôt de documents au conseil municipal**

19.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le
27 septembre 2017

19.2 Registre cumulatif des contrats accordés par le comité exécutif et par les
fonctionnaires à qui de tels pouvoirs ont été attribués pour la période de
juin à octobre 2017.

19.3 Certificats de la procédure d'enregistrement pour les règlements 1600, 1624, 1626, 1628, 1641 et 1642.

19.4 Procès-verbal de correction pour la résolution n° 2016-10-0586

20. **Correspondance**

21. **Période de questions**

22. **Levée de la séance**